



Le salon des homo-fictions

12<sup>e</sup> édition

**12<sup>E</sup> ÉDITION**

**7 & 8 NOVEMBRE 2026**

**PARIS MONTREUIL EXPO - MONTREUIL / PARIS**

Informations Professionnels

### 1) INSCRIPTION ET PAIEMENT

Les inscriptions se font uniquement par e-mail, jusqu'au 4 mai 2026 inclus.

Merci de remplir le bulletin à l'aide d'[Adobe Acrobat Reader](#) pour pouvoir apposer une signature électronique et le renvoyer par e-mail à [elisa@mevevent.com](mailto:elisa@mevevent.com)

L'envoi de votre bulletin vaut acceptation des CGV.  
Le responsable du stand devra joindre une photocopie de sa pièce d'identité.

**Votre stand doit être exclusivement composé de produits d'homo-romance.**

Les informations de paiement vous seront communiquées avec la facture.

**Le prix total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai maximum d'un mois à compter de la réception de la facture. Au-delà, nous ne saurions vous garantir un stand.**

### 2) PRÉSENTATION EXPOSANT

Chaque exposant sera présenté sur le site de la Y/CON avec pour appui son logo et les liens de ses sites et réseaux sociaux. Lors de votre inscription, vous serez amené à cocher dans le bulletin les items représentant au mieux votre stand, ils seront ensuite mentionnés sur le site pour vous présenter.

Vous devrez nous fournir un visuel au format .jpeg ou .png en **300 x 300 pixels**, en couleur ou N/B, que vous devez joindre à votre dossier d'inscription. Sans ce visuel, votre dossier ne sera pas entièrement validé.

À noter qu'une fois ces informations envoyées, aucune modification ou correction ne pourra être apportée.

### 3) MODULES

DÉSIGNATION		TVA	TARIF HT	TARIF TTC
MODULE	<b>P2</b> : 4,26m - 2 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 4 cloisons mobiles + 3 chaises + 3 bracelets	20 %	<b>820 €</b>	<b>980,5 €</b>
	<b>P3</b> : 6,09m - 3 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 6 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	<b>1285 €</b>	<b>1538,5 €</b>
	<b>P4</b> : 7,92m - 4 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 7 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	<b>1695 €</b>	<b>2030,5 €</b>
	<b>P5</b> : 9,75m - 5 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 9 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	<b>2065 €</b>	<b>2474,5 €</b>
	<b>P6</b> : 11,58m - 6 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 11 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	<b>2435 €</b>	<b>2918,5 €</b>
	<b>P7</b> : 13,41m - 7 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 13 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	<b>2785 €</b>	<b>3338,5 €</b>
	<b>Espace nu au m<sup>2</sup></b> : 2 bracelets, prix valable pour 1m <sup>2</sup>	20 %	<b>165 €</b>	<b>194,5 €</b>

**4) OPTIONS**

DÉSIGNATION		TVA	TARIF HT	TARIF TTC
<b>OPTIONS</b>	BRACELETS EXPOSANTS	10%	33,67 €	37 €
	CHAISE	20 %	8,50 €	10,20 €
	CLOISON	20 %	40 €	48 €
	WIFI	20 %	45 €	54 €
	Pass wifi TPE individuel	20 %	90 €	108 €
	ÉLECTRICITÉ (puissance max 3KW)	20 %	327,89 €	393,47 €
	PARKING	10 %	60 €	66 €
	INVITATION SAMEDI	10 %	12,72 €	14 €
	INVITATION DIMANCHE	10 %	10,91 €	12 €
	INVITATION WEEK-END	10 %	16,36 €	18 €
	INVITATIONS NOMINATIVES AUTEUR:ICES EN DÉDICACES, tarif par jour	10 %	6,36 €	7 €
	NAPPE NOIRE M1, tarif valable pour 2,60 m x 1,50 m	20 %	25 €	30 €
	TABLE 1M20, utilisable dans le fond du stand ou dans un angle	20 %	16,67 €	20 €
	NOUS GÉRONNS VOTRE FILE DÉDICACES vos sessions dédicaces, sur réservation, dans notre billetterie (dédicaces gratuites)	10 %	25 €	30 €

**5) OPTIONS COMMUNICATION**

Nous proposons des options de communication pour mettre en avant, votre nom, votre stand, vos produits, une publicité...

**WEB** : concerne notre site internet, en slider ou en encart fixe.

**IMPRESSION** : le plan/programme de la convention change de forme. Nous mettons en place un catalogue détaillant, le plan, le programme et vous permettant de faire de la pub sous différentes formes.

**DIFFUSION SUR SCÈNE** : promotion pendant le salon, sur la scène principale. Le message et contenu devront être approuvés au préalable.

**KAKÉMONO** : promotion pendant le salon

**SPONSORING BILLET CAKE** : depuis 2024 nous avons mis en place un billet premium avec différent avantages (entrée prioritaire, espace et consigne dédiée, coupe file à la restauration, sac de goodies). Nous recherchons des partenaires qui souhaiteraient distribuer des goodies à ces personnes.

Détails et tarifs ci-dessous. Les quantités affichées sont les quantités de chaque produit disponible au global.

PRODUITS	DESCRIPTIONS	QUANTITÉ	TARIF HT	TARIF TTC
<b>WEB</b>				
Slider - 2e position	Bandeau sur notre site 1920 x 1080 px 1 à 2 boutons : liens externes à nous fournir 49 000 visiteurs uniques.* Dont 26 000 visiteurs uniques avant la Y/CON.**	1	100 €	120 €
Slider - 3e position	Bandeau sur notre site 1920 x 1080 px 1 bouton : lien externe à nous fournir 49 000 visiteurs uniques.* Dont 26 000 visiteurs uniques avant la Y/CON.**	1	75 €	90 €
Encart publicitaire	Sur la page d'accueil, sous les premières informations Dimensions du visuel : 500 x 500 px 49 000 visiteurs uniques.* Dont 26 000 visiteurs uniques avant la Y/CON.**	4	250 €	300 €
<b>IMPRESSIONS</b>				
4e de couverture	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Visuel à fournir avec 5mm de fond perdu et sans traits de coupe.	1	350 €	420 €
3e de couverture	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Visuel à fournir avec 5mm de fond perdu et sans traits de coupe.	1	200 €	240 €
Double page, en face à face	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Visuel à fournir avec 5mm de fond perdu et sans traits de coupe.	1	200 €	240 €
Publi-reportage : pleine page	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Visuel à fournir avec 5mm de fond perdu et sans traits de coupe. Reportage écrit par vos soins. 1 à 3 visuels (totalité 25% du texte) Relecture et validation de texte par nos soins	2	190 €	228 €
Pleine Page	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Visuel à fournir avec 5mm de fond perdu et sans traits de coupe.	3	175 €	210 €
1/2 page	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Visuel à fournir avec 5mm de fond perdu et sans traits de coupe.	2	95 €	114 €
1/4 page sous le sommaire en page 1	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Visuel à fournir avec 5mm de fond perdu et sans traits de coupe.	1	50 €	60 €
1/4 page	5 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H)	1	50 €	60 €
Mise en avant dans la liste des exposants, avec le plan	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Impression du flyer par vos soins, au format A5 recto ou recto/verso	8	25 €	30 €
Distribution de votre flyers dans le programme	7 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 16 cm (L) x 24 cm (H). Impression du flyer par vos soins, au format A5 recto ou recto/verso	2	200 €	240 €
<b>DIFFUSION SUR SCÈNE</b>				
Créneau sur scène : promotion pendant 5 min	Prise de parole sur scène, avec ou sans diffusion d'image ou vidéo. Créneau non divisible. Plusieurs créneaux seront proposés.	1	100 €	120 €
Créneau sur scène : promotion pendant 10 min		1	150 €	180 €
Créneau sur scène : promotion pendant 15 min		1	200 €	240 €
Créneau sur scène : promotion pendant 25 min		1	300 €	360 €
Image : diffusion d'une publicité pendant 1 min 30	Diffusée entre les interventions durant le weekend sur les scènes de la convention. Diffusion du visuel pendant 1 min et 30 secondes. Spot publicitaire en HD. Format 16/9, en PNG ou JPEG.	3	200 €	240 €
Vidéo : diffusion d'une publicité pendant 2 min	Diffusée entre les interventions durant le weekend sur les scènes de la convention. Vidéo en boucle pendant 2 min, si la durée de votre vidéo est ≤ 1 min. Spot publicitaire en HD. Format 16/9 souhaité. Avec ou sans audio.	5	225 €	270 €

KAKÉMONO				
Kakemono à l'entrée de la salle	Visible pour toutes les entrées et sorties. Impression par vos soins : 100 x 200 cm	2	175 €	210 €
Kakemono dans la salle	À l'espace restauration. Impression par vos soins : 100 x 200 cm	2	150 €	180 €
SPONSORING BILLET CAKE				
Goodies pour billets Cake	Sponsorisation des billets Cake (billets premium) en fournissant des goodies qui seront ajoutés aux sacs des billets Cake 80 quantités. À envoyer avant le 30 octobre 2026.	-	GRATUIT	

Mock up du nouveau format du programme et exemples d'encombrement.



## 6) EMPLACEMENTS

Le plan est disponible en même temps que les bulletins. **Cette année, l'édition se déroulera sur les deux étages. Vous pourrez choisir un emplacement au RDC ou à l'étage.**

Les allées de stands sont représentées par des zones grises. En bas du plan, se trouve l'échelle des différents modules. *(Tous les contours noirs sont des murs.)*

**La validation des emplacements est traitée dans l'ordre d'arrivée des dossiers.** Le plan pourrait ne plus être à jour quand vous enverrez votre dossier, la nouvelle version vous sera communiquée à la réception de votre dossier d'inscription.

Le stand ne peut pas faire plus de 4 m de haut. Si votre stand fait plus de 2m40 de haut, merci de nous prévenir (certains emplacements ne peuvent pas dépasser cette hauteur).

## 7) LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

Pour que votre inscription soit validée, merci de vérifier lors de l'envoi de votre bulletin que les documents suivants sont bien joints à votre e-mail :

- Bulletin d'inscription dûment complété et signé
- Visuel au format .jpeg ou .png en 300 x 300 pixels, en couleur ou N/B.
- Pièce d'identité recto/verso du responsable de stand
- Extrait Kbis de la société ou RNA si association

## 8) HORAIRES ET INSTALLATION

**Samedi 7 novembre 2026 :**

7h – 9h : installation des stands  
8h30 : entrée anticipée billet Cake  
9h : entrée des billets Fork  
9h30 – 18h : ouverture au public général  
18h30 : fermeture aux exposants

**Dimanche 8 novembre 2026 :**

8h – 9h : ouverture aux exposants  
8h30 : entrée anticipée billet Cake  
9h : entrée des billets Fork  
9h30 – 18h : ouverture au public général  
18h – 20h : démontage des stands

La Y/CON ouvre maintenant ses portes à **8h30 pour les billets Cake** qui bénéficient d'une entrée anticipée. Ces personnes disposent d'un espace dédié et d'une consigne au 3e étage, elles peuvent aussi bien rentrer directement dans le salon ou profiter de l'accueil dans leur espace. Les billets Fork, eux, peuvent entrer à 9h et enfin les visiteurs disposant d'un billet classique entreront à 9h30.

**L'installation se fera le vendredi 6 novembre 2026.**

Un système de roulement sera fait. Votre horaire vous sera donné précisément ultérieurement.

- **10h stands nus**

- **12h modules clé en main**

Un accès à l'espace de déchargement et au parking de la salle **est possible si vous en faite la demande à l'avance.** **L'inscription professionnel comprend une place de parking gratuite sous condition qu'elle soit demandée en amont.** Merci d'indiquer dans votre bulletin d'inscription si vous souhaitez avoir accès à l'espace de déchargement et si vous souhaitez garer votre véhicule.

- Pour les véhicules de moins de 2m une place numérotée vous sera attribuée.

- Pour les véhicules de plus de 2m vous pourrez le stationner sur l'espace de déchargement dans la limite des places disponibles.

Vous recevrez une autorisation de stationnement et de déchargement **à afficher obligatoirement derrière votre pare-brise.**

Si vous ne demandez pas un accès au parking, le déchargement s'effectuera via la voie Nouvelle Marcel Dufriche, par l'entrée principale de la convention. Une autorisation de déchargement sera à afficher obligatoirement derrière votre pare-brise.

**Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée. Ils seront renvoyés car leur stationnement dérangera le bon déroulé de l'installation et l'accès des autres prestataires.**

**ATTENTION :**

Pour le bon déroulement de l'organisation, seules les personnes portant un bracelet au poigné sont autorisées dans les locaux avant 9h le samedi et le dimanche. Leur port est obligatoire au sein de la convention.

Le vendredi, l'accès se fait en fonction de votre demande par le parking ou la voie Nouvelle Marcel Dufriche.

Le samedi et le dimanche, le parking est ouvert jusqu'à 08h30 avec un point de contrôle pour vous remettre votre bracelet. Si vous venez sans véhicule l'accès exposants se fera via la voie Nouvelle Marcel Dufriche.

À partir de 08h31, le parking et le point d'accueil exposants seront fermés, la remise de votre bracelet se fera auprès de la billetterie à l'entrée principale.

Le Paris Montreuil Expo est fermé et sécurisé la nuit.

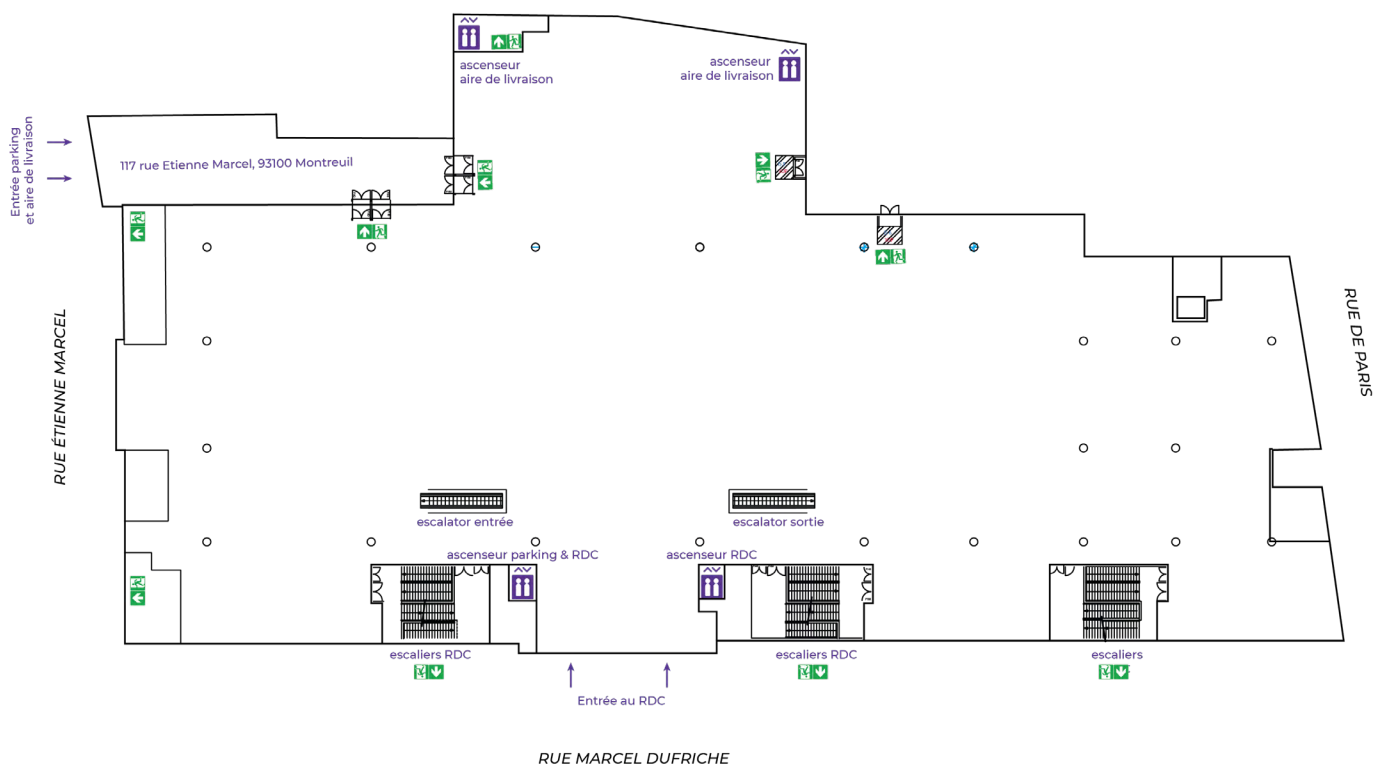
## 9) POINT EXPOSANTS

Le point exposants sera disponible dans le hall 2 entre les escalators. Il vous apportera assistance pendant le salon, vous pourrez acheter des options sur place.

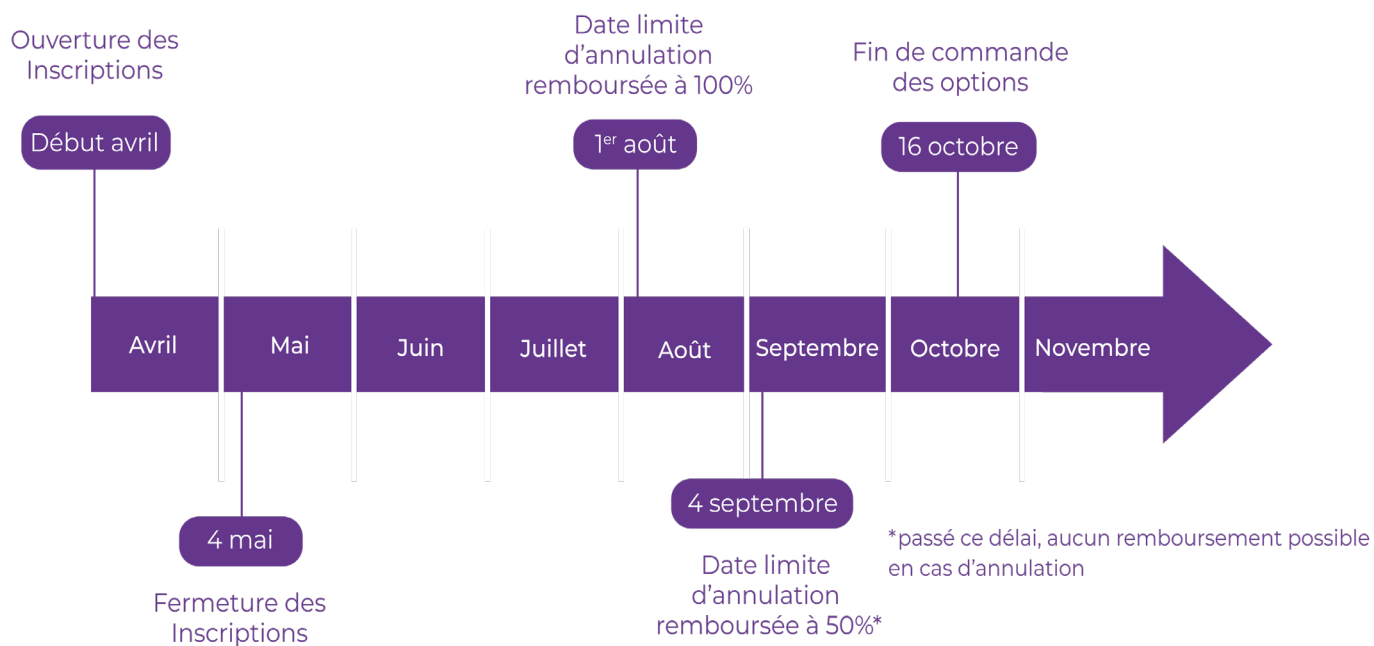
**Horaires** : vendredi : 15 h - 19 h / samedi : 7 h - 18 h 30 / dimanche : 8 h - 18 h

Le cocooning sera à récupérer à la buvette, 2 boissons par jour (café, thé, jus d'orange), sans heure de passage. Il sera ouvert de 8h30 à 17h les deux jours.

## 10) ACCÈS



## 11) CALENDRIER



## ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

La Y/CON 12 est organisée par **la société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI** et se déroulera les samedi 7 et dimanche 8 novembre 2026 au Paris Montreuil Expo, situé au 128 Rue de Paris, 93100 Montreuil.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription sans avoir à motiver leur décision, d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas ce règlement, ou tout exposant dont l'activité ne lui semblerait pas conforme au thème de l'événement ou qui risquerait de compromettre le bon déroulement de la manifestation. Ceci sans qu'il puisse être demandé une quelconque indemnisation.

## ARTICLE 2 - PARTICIPATION

Toutes les personnes présentes sur le stand doivent être majeures. À noter que les produits du stand doivent être **exclusivement composés de produits homo-romantiques et/ou homo-érotiques**. La participation à l'événement n'est effective que lorsque le dossier d'inscription a été envoyé dûment complété, les documents et logo demandés dûment envoyés et le paiement encaissé.

Des options peuvent être ajoutées après la validation de votre participation jusqu'au 16 octobre 2026 inclus (date d'encaissement, non de réception de la demande), à l'exception de l'accès à l'électricité. Les dossiers sont acceptés à partir du jour de l'ouverture des inscriptions et ce jusqu'au 4 mai 2026 ou obtention du quota maximum. Une fois ce quota atteint, une liste d'attente limitée sera créée.

Le prix total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture. Si tel n'est pas le cas, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la participation.

Le responsable du stand inscrit sur le bulletin doit tenir personnellement son stand et ne pas céder ou sous-louer à un tiers tout ou une partie de son stand sans autorisation préalable des organisateurs, avant l'événement. **La société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI** encouragent le partage de stand par plusieurs entités du moment qu'elles en sont informées. En cas d'absence lors de l'événement, le responsable du stand peut désigner un remplaçant. Il devra impérativement prévenir **la société MEV EVENT** de ce changement avant le 16 octobre 2026 inclus.

## ARTICLE 3 - ANNULATION

Si l'exposant souhaite annuler son inscription, il devra le faire par lettre recommandée avec accusé de réception. Il pourra prétendre au remboursement intégral de son paiement jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2026 inclus (cachet de la poste faisant foi). Du 2 août 2026 au 4 septembre 2026 inclus (cachet de la poste faisant foi), les organisateurs conservent à titre d'indemnité 50% du paiement, options comprises. Passé ce délai, en raison des frais engagés, aucun remboursement ne pourra être effectué. Il en va de même en cas d'absence de l'exposant à l'ouverture de l'événement. Les organisateurs se réservent le droit de disposer du module de celui-ci, sans que ce dernier ne puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, et ce même si le stand est attribué à un autre exposant. En cas d'annulation de l'événement, le remboursement sera effectué sans intérêts et sans qu'aucun recours ne puisse être exercé contre les organisateurs. En cas de force majeure qui conduit à l'annulation de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué et aucun recours ne sera recevable contre les organisateurs. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

## ARTICLE 4 - ORGANISATION

L'installation des stands se fera le vendredi 6 novembre 2026 selon le module choisi et la désinstallation de 18h00 à 20h00 le dimanche 9 novembre 2026. Au cas où il vous faudrait partir plus tôt, merci d'informer au plus tôt le Responsable Exposants. Les exposants s'engagent à laisser leur stand propre pendant toute la durée de la convention et ne laisser aucun déchet à la fin de la convention. À cet effet, des sacs poubelles seront mis à disposition.

Le port du bracelet au poignet est obligatoire et permet aux exposants de circuler librement. L'altération du bracelet est strictement interdite.

Nous respecterons les conditions dédiées aux espaces accueillant du public en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement.

Il est interdit d'avoir recours à une autre solution d'électricité que celle fournit par les organisateurs et la salle d'exposition (groupe électrogène...).

Il est de la responsabilité du stand de gérer toute file d'attente pouvant se former devant son stand et pouvant gêner de manière significative la circulation dans les allées et/ou les stands alentours. Dans le cas où une telle gêne serait constatée par l'organisation, cette dernière se réserve le droit de disperser la file et ce sans aucun recours possible. Dans le cas où l'organisation doit gérer la file d'attente d'un exposant au-delà de 20 minutes, une pénalité sera appliquée de 50 € par personnel par tranche de 20 minutes.

## **ARTICLE 5 - LIVRAISON**

Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée. Ils seront renvoyés car leur stationnement dérangera le bon déroulé de l'installation et l'accès des autres prestataires.

À l'exception des livreurs de marchandises uniquement à compter de 8h le vendredi 6 novembre 2026. Nous sommes en mesure de faciliter vos livraisons, en réceptionnant en l'absence de responsable du stand. En revanche il s'agit d'une faveur de notre part, nous déclinons toute responsabilité quant au contenu de livraison et de sa qualité de réception.

Si le stand est à l'étage, toute marchandise devra être montée par l'exposant, les équipes de la Y/CON ne manipulent pas les marchandises. Pour se faire, utilisez les ascenseurs ou les escaliers menant au Hall 2.

Taille des ascenseurs :

Hauteur de la porte d'accès = 2 m

Largeur de la porte d'accès = 1.30 m / Largeur de la cage d'ascenseur = 1.50m

Profondeur de la cage d'ascenseur = 2.75 m

## **ARTICLE 6 - PUBLICITÉ**

Les organisateurs se réservent le droit d'affichage sur tout le lieu de la convention (intérieur et extérieur). Pour toute promotion d'un autre événement via affiches ou imprimés, vous devez obligatoirement demander l'autorisation aux organisateurs avant le 1er octobre 2026 et vous référez aux offres d'options communication et sponsoring. Le démarchage, le colportage, la publicité et autres formes de communication pendant le salon sont formellement interdits. Toute dérogation à cet article ne peut être faite qu'après autorisation écrite (lettre ou e-mail) de **la société MEV EVENT** ou paiement d'une option de communication et sponsoring. L'exposant renonce expressément à tout recours contre les organisateurs de la diffusion, pour les besoins du Festival, de son image, de celle de son stand, de son enseigne, de sa marque, de son personnel, de ses produits ou services.

## **ARTICLE 7 - CONTREFAÇON & IA GÉNÉRATIVE**

En vertu des différents articles de loi protégeant la Propriété Intellectuelle, **la société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI se positionnent contre la vente de toute contrefaçon.**

La Y/CON a toujours soutenu et respecté le travail des artistes et des auteurs. **La société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI se positionnent donc contre l'utilisation de l'IA** dans la création et la production d'œuvres ; par conséquent la vente d'œuvres produites et/ou réalisées tout en en partie

avec l'IA est interdite sur le salon. Cela inclut les pré-ventes récupérables sur le salon.

Tout contrevenant à ces règles pourra se voir exclure de la convention.

### **ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ**

**La société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI** déclinent toute responsabilité pour tout accident, perte, dégât, ou vol concernant les biens de l'exposant ou lui-même pendant toute la durée de l'événement (installation, période ouverte au public, désinstallation), ainsi que tout dommage qu'il causerait à un tiers. L'exposant doit être couvert par une responsabilité civile le couvrant lui et les autres membres du stand, ainsi que son matériel, pour toute la durée de l'événement (temps d'installation compris).

### **ARTICLE 9 - BRUIT ET NUISANCES SONORES**

Il est interdit de diffuser de la musique sur le stand.

Si vous utilisez des appareils faisant du bruit, veuillez nous en informer avant l'événement sous peine d'être en infraction. De ce fait l'emplacement sera attribué en conséquence.

### **ARTICLE 10 - TABAGISME ET FUMIGÈNE**

Il est interdit de fumer et vapoter à l'intérieur du site ainsi que d'utiliser des aérosols.

Il est aussi interdit de produire quelconque fumée à l'intérieur des bâtiments, en raison des installations anti-incendie. Les machines à brouillard, fumé et lasers sont interdits. Les nappes doivent être en matériaux certifiés ignifugés.

### **ARTICLE 11 - PROTECTION DES MINEURS**

Le salon est interdit aux moins de 14 ans.

Nous vous rappelons qu'en raison des dispositions légales concernant la protection des mineurs, le contenu explicite, qu'il soit sexuel ou violent, doit être signalisé comme tel et ne doit pas être à la portée de consultation des mineurs. Il vous appartient de vous assurer que la personne qui achète ou qui consulte des éléments explicites soit bien en âge de le faire. Notez que nous n'exigeons pas de vous de produire ou vendre uniquement du contenu censuré, simplement de ne pas exposer les éléments pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes à la vue de tous. Vous pouvez censurer ponctuellement le contenu explicite (post-it judicieusement placés, calque pour flouter etc.), ranger vos contenus explicites dans un classeur consultable sur demande etc.

**La société MEV EVENT et l'Association Event Yaoi considèrent les tétons féminins et masculins sur le même plan : ils n'ont pas à être censurés.**

### **ARTICLE 12 - INFRACTION**

Toute infraction à ce règlement pourra entraîner la fermeture immédiate du stand et une action judiciaire.

### **ARTICLE 13 - LOI FRANÇAISE**

La loi française s'appliquant en toutes circonstances, tout ce qui est susceptible de poursuite dans le cadre de la loi est interdit lors de l'événement.